ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété améliorée de valeur du Quatrième District

Formant le coin des rues St Thomas et Toledano (dans l'ilet borné par les rues Pleasant et Tchoupitoulas.

Henry Seidel vs Thos J. Hopper

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 94 438—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 27 octobre 1910 à midi la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 17, borné par les rues Tchoupitoulas, Toledano Pleasant et St-Thomas, ledit morceau ou portion de terre est la partie de façade du lot désigné par le numéro sept dudit ilet, sur un plan dressé par B Buisson, voyer, le 24 juillet 1842 et mesurant vingt neuf pieds deux et demi pouces de face à la rue St-Thomas sur une profondeur de soixante-six pieds deux pouces de face à la rue Toledano.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
W. F. Brewer, avocat pour le demandeur.
23 sept—23 30—oct 7 14 21 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Portant le No municipal 3307 rue Ste Anne entre la rue Bayou St Jean et l'avenue Hagan.

The Saving's and Homestead Assn vs Frederick Chateau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 94 505. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 octobre 1910, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro 462, et borné par les rues Ste Anne Dumaine et Bayou St Jean et l'avenue Hagan, lequel dit lot est désigné par le No 28 sur un devis annexé à un acte passé pardevant G Morel, ancien notaire en cette ville, daté du 15 décembre 1892, et d'après lequel devis ledit lot mesure trente pieds de face à la rue Ste-Anne sur une profondeur entre lignes parallèles de cent pieds, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci dessus

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Henry McCall avocat pour la demanderesse
23 sept—23 30—oct 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Cinquième District.

Portant le No municipal 926 rue Thayer.

Clara Banschamp, épouse et als vs Feliciana Levy et als.

DIX HUITIEME COUR JUDICIAIRE de District, paroisse de Lafayette — No 4 968— En vertu d'un writ de fieri facias contre Feliciana Levy à moi adressé par l'Honorable Dix-huitième Cour Judiciaire de District, Paroisse Lafayette dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à rendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI 20 octobre 1910 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot ou portion de terre dans le Cinquième District de la Nouvelle Orléans, paroisse d'Orléans, Louisiane, désigné comme la moitié du lot original No deux, de l'ilet Trente-neuf et quarante et vingt, borné par les avenues Pacheco et Elmira, les rues Patterson et Thayer mesurant vingt-sept pieds six pouces à la rue Thayer, sur environ cent six pieds de profondeur et devant être pris du fond dudit lot original No Deux faisant face à la rue Patterson et s'étendant au travers du dit lot.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Jérome Montes, avocat pour les demandeurs.
16 sept—16 23 30—oct 7 14 19 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District,

Portant le No Municipal 104 rue Sud Claiborne entre les rues Commune et Gasquet.

Suburban Building and Loan Association vs Veuve Leo. C. Perez, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 94,468 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 octobre 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Commande, Robertson et Gasquet désigné comme lot No Deux, mesurant vingt pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue Claiborne, cinquante-sept pieds, sept pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne du lot No Trois; trente-six pieds un pouce de profondeur sur la ligne du lot No Un; de là à angle droit trois pieds cinq pouces vers la rue Gasquet, de là à angle droit vingt un pieds, six pouces et quatre lignes à la ligne du fond, sur laquelle il y a une largeur de vingt trois pieds, huit pouces et quatre lignes le tout d'après un plan fait par J. A. D Hemécourt, le 29 mars 1867, et formant partie des lots originaux Nos Trois et Quatre de l'ilet No 18 sur un plan dressé par Joseph Pilié le mai 1840.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Zeogel, Thomas, Sutton & Loomis, avocats pour la demanderesse
16 sept—16 23 30—oct 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Cinquième District.

Portant le No municipal 210 rue Newton.

Crescent City Building and Homestead Association vs Mme Louise Schild.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 94,509 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 octobre 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 153, borné par les rues Newton, River, Homer et Broxton, désigné par le No 6, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Newton sur cent vingt-huit pieds en profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
Carl C. Friedrichs, avocat pour la demanderesse
23 sept—23 30—oct 7 14 21 27

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Rdge

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N.J.

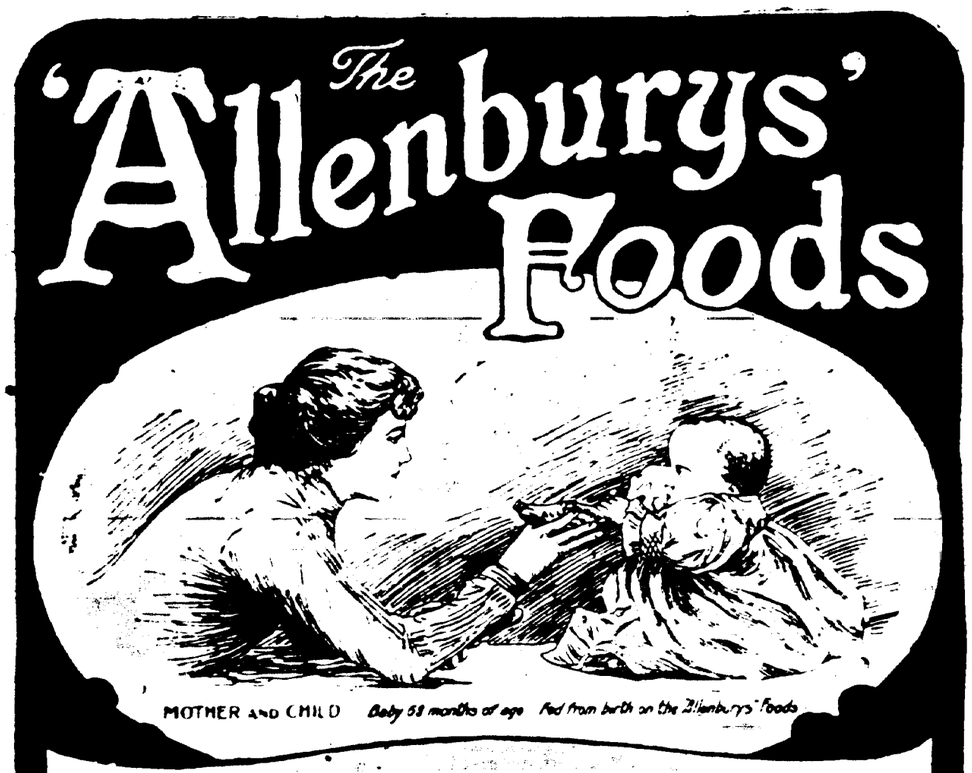

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard ; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. *De la naissance à 3 mois* — NOURRITURE No 2. *De 3 à 6 mois* — NOURRITURE No 3. *De 6 mois à plus.*

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement.

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODERES.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris :

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris :

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger :

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.